

Villages verts, résilience et communautés villageoises actives

ETP envisagé et durée du projet: 0.5 ETP (01.04.2024-31.12.2026)

GAL concerné : 100 villages – 1 avenir

Synthèse et contexte du projet

Le paysage, le climat et les particularités culturelles ont conduit à la formation de différents types de villages dans l'Eifel belge. La plupart des villages du Haut-Eifel et du haut plateau de Bütgenbach et de Saint-Vith sont de grands villages en tas et, dans certains cas, des villages dispersés. Dans le sud de l'Eifel, dans la vallée de l'Our, on trouve plutôt de petits villages, parfois lâches, parfois compacts.

A l'origine, les espaces libres dans les villages se sont développés sur la base de ces formes d'habitat et de l'utilisation agricole prédominante. Ils ont donné naissance à la diversité typique des villages, composée de bâtiments, de jardins, de bosquets, de prairies, de pâturages pour le bétail, de champs et de chemins.

Au fil du temps, des rangées d'arbres et des allées ont été plantées le long des chemins ruraux et des liaisons routières. Les abords des agglomérations étaient bordés de prairies, de pâturages et de vergers.

Grâce à la diversité des formes d'exploitation, les espaces verts des villages ont pu se développer viviers de biodiversité.

Les jardins et les cours, les arbres fruitiers et les haies, les rangées d'arbres, les ruisseaux et les mares sont encore présents aujourd'hui dans de nombreux villages de l'Eifel. Associés au bâti, ils contribuent à l'impression que nous avons de "villageois" et de "typique de la région". Les haies, les arbres isolés et les allées donnent une structure et une orientation aux habitations. Les places bordées de rangées d'arbres font office de points de rencontre culturels dans les villages. Enfin, les éléments traditionnels, tels que les grands arbres isolés dans les centres des villages, devant les auberges ou les chapelles, ou les arbres fruitiers dans les jardins, rappellent l'enfance et les coutumes anciennes et créent ainsi un lien émotionnel avec le lieu et le paysage.

Outre la verdure dans le village, l'aménagement "doux" des abords du village joue un rôle important dans l'intégration au paysage, et a également une valeur culturelle.

Ainsi, des chemins périphériques végétalisés ou des vergers peuvent créer des transitions douces entre le village et le paysage.

La diversité des biotopes et des espèces dans les villages, issue de l'exploitation paysanne, a été modifiée par l'intensification de l'agriculture et la concentration sur un nombre relativement restreint de sites de production. De nombreuses personnes font aujourd'hui la navette pour aller travailler à l'extérieur des villages, et la plupart de ceux-ci sont avant tout des lieux de résidence. En conséquence, les exigences en matière d'espaces libres privés et publics ont évolué. L'autoproduction de denrées alimentaires passe au second plan, là où la facilité d'entretien gagne en importance.

Le recul de la biodiversité et l'augmentation des surfaces imperméabilisées en sont les conséquences. De plus, le changement climatique et la progression des espèces invasives ont un impact sur la composition et l'apparence de la végétation.

Outre les aspects liés au paysage, les villages peuvent à nouveau servir de refuges importants pour la biodiversité et de points d'accès au réseau régional de biotopes. Ces zones semi-naturelles font en outre partie de la qualité de vie particulière des villages. A cela s'ajoutent de nouvelles fonctions comme la régulation du climat local et la rétention des eaux de pluie, et donc la prévention des inondations.

Ils ont également une grande importance en tant que réservoir génétique pour des espèces devenues rares, en particulier pour les plantes cultivées comme les arbres fruitiers.

Aujourd'hui, nous trouvons toutefois encore sporadiquement de très vieux arbres fruitiers à haute tige, parfaitement adaptés à l'emplacement des hautes antennes et que les propriétaires souhaitent souvent conserver. Ces variétés d'arbres fruitiers (généralement des pommiers, des poiriers, des cerisiers ou des pruniers) produisent des fruits dont les caractéristiques ne peuvent pas être conservées par une reproduction classique (pollinisation croisée par le pollen). La génétique des arbres n'est pas conservée par le pollen pollinisant d'autres arbres et est inconnue à l'avance. Pour conserver les arbres existants avec leurs caractéristiques souhaitées, telles que la résistance aux maladies, la qualité et la saveur des fruits, il est donc nécessaire de produire les arbres par le biais de greffes et de rejets de ces arbres. Les vieux arbres meurent avec le temps parce qu'ils sont arrivés en fin de vie et s'ils ne sont pas conservés de cette manière, cette variété disparaît à jamais.

Description du projet

L'objectif principal du projet est de renforcer l'infrastructure verte (et bleue) dans et autour des villages afin d'accroître encore la biodiversité, la résilience face aux effets du changement climatique et l'intégration des villages dans le paysage. La Commission européenne définit l'"infrastructure verte" comme un réseau stratégiquement planifié d'espaces naturels et semi-naturels de valeur, comprenant d'autres éléments environnementaux, qui est conçu et géré de manière à garantir un large éventail de services écosystémiques et à protéger la biodiversité, tant dans les zones urbaines que rurales.

L'infrastructure verte peut concerner aussi bien les espaces ouverts (places, berges, jardins, zones périphériques...) que les bâtiments (toitures et façades végétalisées). Dans les zones rurales, elle peut être planifiée de manière à s'adapter aux caractéristiques du paysage culturel de chaque localité.

Trois actions phares sont prévues afin d'atteindre l'objectif du renforcement de l'infrastructure verte au sein et autour de villages :

Champ thématique 1 – « Villages résilients »

Tout d'abord, un appel au « village résilients » est lancé, qui s'adresse aux groupes de villages actifs et aux habitants. Sur la base de différents critères de sélection à définir en amont, un jury choisira parmi tous les candidats 5 villages (1 par commune) qui bénéficieront d'analyses détaillées dans la suite du projet. Les villages non sélectionnés pourront néanmoins bénéficier d'actions ponctuelles (voir action 2 : action de plantation avec des groupements de villageois).

Les villages sélectionnés feront l'objet d'une analyse paysagère détaillée comprenant un inventaire des éléments structurants existants et une analyse de développement afin de mettre en évidence les spécificités historiques et culturelles de chaque village.

Parallèlement, un inventaire des espaces verts et bleus ainsi qu'une proposition de concept

visant à renforcer l'infrastructure verte des villages et de leurs franges seront élaborés. Ce travail sera entièrement réalisé en régie propre.

Enfin, les résultats obtenus à partir des études seront utilisés dans des « ateliers de collecte d'idées » afin d'élaborer avec les habitants un catalogue de mesures comprenant des actions concrètes. A ce moment un recours à une université (travail avec des étudiants) reste possible afin d'amender les idées de projets, les recommandations et les outils d'orientation. Néanmoins, une ou plusieurs mesures de démarrage doivent être mises en oeuvre dans le cadre du projet LEADER afin de récompenser le travail de la communauté villageoise, tout en impliquant activement les villageois. De manière générale, la mise en oeuvre de toutes les mesures se fera en étroite collaboration avec la commune concernée.

Champ thématique 2 – Inventaire, de conservation et de multiplication d'anciennes variétés d'arbres fruitiers à haute tige de la Haute-Ardenne

Dans le cadre de ce projet, l'ASBL Agra-Ost, qui est le partenaire privilégié du projet, souhaite offrir aux propriétaires de vieux arbres fruitiers à haute tige la possibilité de collecter des informations sur les (identification des variétés) et de conserver et multiplier ces arbres par greffage.

En outre, l'échange (commercial) de boutures de ces arbres devrait également être rendu possible.

Concrètement, il s'agit - en collaboration avec une pépinière - de couper au printemps des scions sur de vieux arbres et de les greffer sur un nouveau porte-greffe (un jeune tronc) dans une pépinière.

En outre, une 'base de données' peut être créée avec les différents détails concernant les arbres fruitiers (emplacement, espèce et variété, qualité des fruits...). Un tel projet de multiplication et de coordination des plantations d'arbres fruitiers a en outre un effet écologique positif important : source de nourriture et habitat pour de nombreux insectes, oiseaux, ... et offre la possibilité d'impliquer d'autres groupes de personnes et d'associations, comme par exemple des classes d'école, des associations d'apiculteurs, ... et de les impliquer dans ce projet. Les avantages pour le territoire du GAL en matière de tourisme local - sous la forme d'une valorisation de notre région par les arbres fruitiers - sont également évidents. Une collaboration avec les communes peut en outre être envisagée dans le cadre de distributions gratuites d'arbres (v. Champ thématique 3).

Outre les aspects énumérés, on envisage également des conseils complets sur la plantation des arbres, la taille des arbres fruitiers, les mesures d'entretien, ... afin que le plus grand nombre possible d'arbres fruitiers greffés poussent. Nous souhaitons également offrir aux personnes intéressées la possibilité de faire presser leurs fruits pour en faire du jus.

Champ thématique 3 - Sensibilisation au thème de la biodiversité au sein et autour des espaces bâtis

Ce champ thématique s'adresse à l'ensemble de la population des 5 communes. Différentes actions sont prévues :

- Rédaction de fiches techniques visant à l'amélioration de la biodiversité dans les espaces bâtis.
- Développement de conseils complets sur la plantation des arbres, la taille des arbres fruitiers, les mesures d'entretien.
- Distribution d'arbres et d'arbustes, d'arbres fruitiers, de graines pour prairies fleuries, de plantes grimpantes, de nichoirs...

- Actions de plantation avec des écoles, des groupes de jeunes et des villages.
- Ateliers et séries d'informations sur l'amélioration de la biodiversité, les services écosystémiques et l'adaptation au changement climatique dans les zones rurales.
- Panneaux d'information sur les mesures mises en œuvre dans les villages modèles.
- Contribution aux objectifs du programme